

CONSEIL MUNICIPAL  
REUNION DU 26 MARS 1993

La séance débute à 20 heures 30.

**Présents:** Mmes BOITEL, BOULANGER, FAUCHER.

MM BERNARD, DOUET, JOZWAK, HARMSWORTH, LELONG, PICKERING, PICOU.

**Absent non excusé :** M BOUTILLIER.

**Présente :** Mme ANTRAIGUE, secrétaire de Mairie.

**Présents dans la salle :** Mme CAMBIANICA, MM BOULANGER, GELPEROWIC, GROSSET, MARTIN.

**Secrétaire de séance :** M PICOU.

Signature du procès-verbal de la dernière réunion par certains membres.

Observation de Monsieur LELONG sur le contenu du dernier compte-rendu précisant qu'il avait demandé au maire d'aller dans le même sens que les propriétaires d'ERMENONVILLE. Une discussion s'engage sur l'intérêt d'un compte-rendu, Monsieur le Maire précise qu'il est version officielle et sert de référence, s'il y a désaccord avec un membre du conseil, une annotation doit être portée avec la signature de l'annotateur.

**BUDGET 1993 :** Une présentation au cours de la réunion publique a permis de mettre les administrés au courant.

**BUDGET DE L'EAU :** Présentation du budget.

Une demande va être faite auprès de la SAUR pour revoir le calendrier des remboursements de la surtaxe communale. La surtaxe communale étant remboursée avec plus d'un an de retard, Monsieur le Maire propose de revoir, si c'est possible, le contrat avec la SAUR.

Une question importante se pose pour équilibrer le budget de l'eau, il s'avère indispensable d'augmenter la surtaxe, malgré la dérogation demandée pour verser 68.900 F du budget communal sur celui de l'eau. Monsieur le Maire propose une augmentation de 2 F par m<sup>3</sup>, soit 0,002 F par litre consommé. Après discussion le budget de l'eau est voté.

- 2 abstentions (MM BERNARD et JOZWAK)

- 8 approbations (Mmes BOITEL, BOULANGER, FAUCHER, MM LELONG, HARMSWORTH, DOUET, PICKERING, PICOU)

**BUDGET COMMUNAL :**

**Section de fonctionnement :** Recettes et dépenses s'équilibrent : **1.209.098,00 F.**

Lecture est faite des différentes rubriques.

**Approbation de la répartition des subventions :**

Comme la loi le demande, le Maire ne prend pas part au vote.

- 2 abstentions (MM BERNARD et JOZWAK)

- 7 approbations (Mmes BOITEL, BOULANGER, FAUCHER, MM LELONG, HARMSWORTH, PICKERING, PICOU).

Afin de maintenir le niveau du volume des produits des contributions directes avec l'indice des prix à la consommation et d'assurer l'équilibre du budget, proposition est faite d'augmenter les taux de 3 %

<b>- Taxe d'habitation:</b>	de 10.64 % à 10.96 %
<b>- Foncier bâti :</b>	de 14.21 % à 14.64 %
<b>- Non bâti :</b>	de 41.28 % à 42.52 %
<b>- Taxe Professionnelle :</b>	de 13.59 % à 14.00 %

Section Investissement : Recettes et dépenses s'équilibrent : **458.753,00F.**

Lecture est faite des différents programmes envisagés.

- Equipement Vidéo et bibliothèque,
- Achats cantine scolaire,
- Travaux Eglise,
- Achats guirlandes de Noël,
- Curage des Fossés,
- Travaux mairie + Assainissement petite école,
- Réparations bâtiments communaux,
- Achat matériel Informatique,
- Isolation bâtiments communaux,
- Achats fax, cisaille, relieuse,
- Création d'un plancher dans atelier communal,
- Passerelle de la Mare,
- Aménagement Maison des Loisirs,
- Ralentisseurs,
- Equipements sportifs.

Le Budget communal est approuvé,

- 1 contre (Mr LELONG)
- 2 abstentions (MM BERNARD, JOZWAK)
- 7 approbations (Mmes BOITEL, BOULANGER, FAUCHER, MM DOUET HARMSWORTH, PICKERING et PICOU).

Une discussion s'engage sur le problème pour ralentir la vitesse des véhicules dans le village. Il est demandé à chacun de réfléchir et d'apporter des solutions.

Monsieur LELONG demande où se trouverait la station d'épuration afin de lui réserver un emplacement lors du remembrement ; il lui est répondu que dans l'état actuel de l'avancement de l'étude de l'assainissement, nous ne connaissons pas encore le mode de récupération des eaux usées et que malgré tout il faut se préoccuper de réserver un emplacement.

Une déviation de BARON qui réalise son assainissement est soumise par la D.D.E. pour une période de 3 semaines à partir du 15 avril 1993. Vu le tracé de cette déviation, on s'aperçoit que MONTAGNY pourrait être évité, le Maire se charge de faire une proposition pour que cette déviation passe par la nationale.

Suite aux remarques d'habitants du village sur le trafic de camions de la société CLAMENS, le Maire est intervenu auprès de leur direction pour demander de faire ralentir leurs camions ; on s'aperçoit, depuis cette intervention, que les chauffeurs traversent le village avec plus de prudence.

#### **REMEMBREMENT :**

Réunion du 8 mars 1993 : Acceptation du dernier tracé des chemins et paiement en totalité des travaux d'aménagement situé dans le périmètre de remembrement de la part de la S.N.C.F.

*Monsieur le Sous-Préfet prend sa retraite et envoi une lettre de remerciements aux élus.*

*La société ECO-EMBALLAGE aiderait financièrement les interventions qui iraient dans le sens de la sélection des déchets. La commission ENVIRONNEMENT se réunira le 6 avril 1993.*

*Opération "RENOUVEAU CAMPAGNE" : Aide pour la réhabilitation de la vie commerçante dans les villages.*

*Visite d'un agent commercial de DUBOIS PRESSE qui propose un encart dans une revue de la région (1.000,00 F). Aucune suite n'est donnée.*

*Lecture de la lettre de Mr Vincent BRUNELLE, architecte des monuments historiques, suite à son passage dans notre église. Il résulte de son constat que la partie gauche le long du pré a tendance à s'écarter et que la mise en place de témoins s'impose et qu'il faut trouver une solution pour stopper cette évolution.*

*- Passage d'une course cycliste le 28 mars 1993 à partir de 10 h 45.*

*Communications sur différents petits investissements :*

- Pose de distributeur à papier dans les W.C. des écoles,*
- Achat d'une armoire à pharmacie,*
- Remplacement de bacs de chasse d'eau etc...*

*Concernant les joints d'étanchéité de la Maison des Loisirs, une solution va être trouvée, suite à un contact avec un ancien concepteur des bâtiments SEAL qui a trouvé une solution de remplacement.*

*Mise en place de relevés d'après des vues aériennes pour étudier la production des oléagineux à déclarer, une réunion d'information sur ce sujet aura lieu le 30 mars 1993 au PLESSIS BELLEVILLE.*

*La Société RENTOKIL pose des problèmes ; elle nous relance pour le paiement de leur facture, mais il y a litige avec les prestations effectuées par rapport à celles prévues au contrat.*

*Monsieur LELONG évoque le problème du dépôt des tontes et propose le bout du Jeu d'Arc, mais cette solution ne peut être retenue à cause du risque de devenir une décharge sauvage. La meilleure formule est de maintenir le dépôt dans le terrain communal près de la petite école.*

*Prochaines réunion du Conseil Municipal :*

- 23 avril 1993,*
- 28 mai 1993,*
- 25 juin 1993.*

*Réunion de la commission ENVIRONNEMENT, le mardi 6 avril 1993.*

*L'ordre du jour étant épuisé et personne n'ayant rien à ajouter, la séance est levée à 23 H 15.*